

# FORMATION & ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE



UNE DÉMARCHE POUR REPENSER LE  
PARTENARIAT ENTRE  
UTILISATEURS, COLLABORATEURS  
ET INSTITUTIONS AU SEIN DE LA  
COMMUNAUTÉ



Le concept du rétablissement et sa pédagogie fédèrent progressivement la plupart des intervenants en santé mentale du canton autour d'une approche partagée.

Par son engagement dans le processus et parce qu'elle est soutenue, la personne reprend progressivement la maîtrise des événements de sa vie. Ainsi, elle récupère son autodétermination et réinvestit progressivement son identité et son environnement.

En proposant une formation co-animée par des formateurs spécialisés et des personnes concernées, l'ESSIL permet à l'ensemble des participants d'éprouver le processus du rétablissement et son authenticité : l'expertise et l'autodétermination de la personne concernée sont ainsi concrètement validées.

C'est tout naturellement que la DIRHEB encourage chacun à participer à cette formation et à s'engager dans le processus de rétablissement, individuel et collectif, qu'elle engendrera.

*Anouchka Roman. Adjointe  
Responsable section Hébergement et Accompagnement Psychiatrique  
Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)  
Direction de l'accompagnement et de l'hébergement (DIRHEB)*

# **Le Rétablissement : une démarche pour repenser le partenariat entre utilisateurs, collaborateurs et institutions au sein de la communauté.**

La formation sur le Rétablissement, le modèle d'accompagnement choisi par la filière de psychiatrie adulte du canton de Vaud, est organisée conjointement par l'Association Québécoise pour la Réadaptation Psychosociale (AQRP), l'EPSM Le Rôtillon et l'Ecole Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne (ESSIL). Elle est dispensée par Madame Diane Harvey, directrice générale de l'AQRP et Madame Marie Gagné, paire praticienne et formatrice.

Ce modèle novateur relève d'une philosophie basée sur un changement de culture visant à s'éloigner d'une prise en charge réduisant le bénéficiaire à sa pathologie et limitant la démarche thérapeutique à l'utilisateur et au collaborateur.

Cette approche a en effet pour objectif de changer le paradigme de la relation à l'autre dans une perspective inclusive impliquant l'ensemble des partenaires (utilisateurs - collaborateurs - management - réseau). Chacun de ces partenaires est amené à mobiliser ses forces et ses ressources tout en tenant compte de sa vulnérabilité pour accompagner l'utilisateur dans la mise en oeuvre de son projet de rétablissement.

L'originalité de la démarche consiste en cette approche collaborative, porteuse d'espoir, incluant l'ensemble des utilisateurs et des collaborateurs d'un institution, le réseau, les pairs praticiens, les proches et les membres de la communauté.

Le Rétablissement, vu sous cet angle, s'inscrit dans une perspective intégrative et déstigmatisante des personnes souffrant de troubles psychiques.

Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans la prévention des risques psychosociaux encourus par les professionnels des domaines du social et de la santé confrontés à des situations particulièrement exigeantes. Aussi, nous proposons de créer les conditions que leur permettront de mutualiser leurs savoirs, de développer des stratégies sur la base des réflexions et outils partagés lors de la formation, afin qu'ils puissent unir leurs forces et élargir leur champ de vision et d'action au service des utilisateurs.

## **Objectifs de la formation**

- Comprendre le processus de rétablissement et en cerner les enjeux aux plans personnel, professionnel et organisationnel
- Développer chez les différents acteurs une vision commune du processus de rétablissement en contexte d'intervention, afin qu'ils soient en mesure d'appliquer des principes
- Oeuvrer à la reconnaissance du savoir expérientiel des personnes vivant ou ayant vécu avec un problème de santé mentale, ainsi que celui des proches
- Créer des conditions favorables à la transformation des pratiques et à l'intégration des principes du rétablissement au sein des institutions et des prestations.

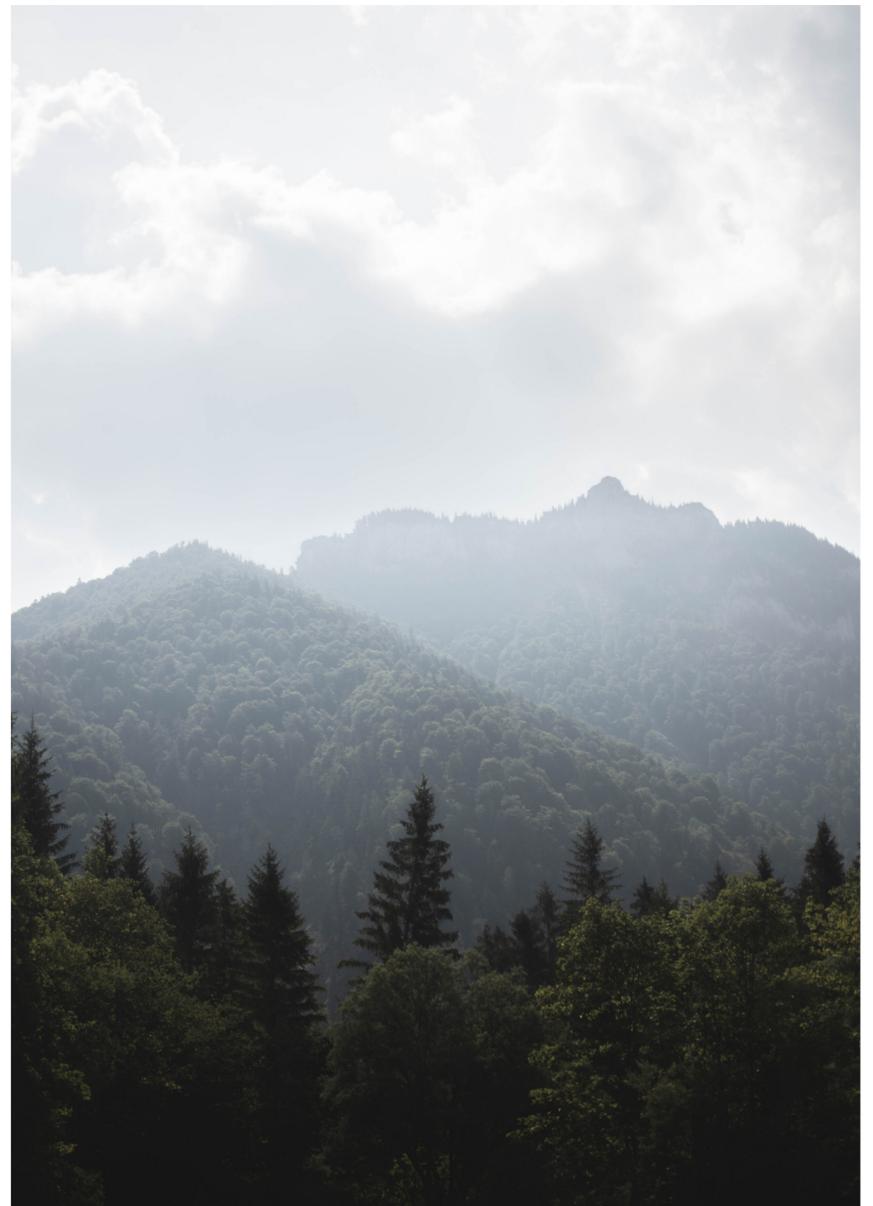
# Rétablissement en intervention

**Public cible :** étudiants, pairs praticiens, professionnels des domaines de la santé et du social (indépendamment de leur niveau de formation et de leur fonction au sein d'une institution), pairs non praticiens et proches

**Intervenantes :** Diane Harvey, directrice générale de l'Association Québécoise pour la Réadaptation Psychosociale (AQRP) et Marie Gagné, paire praticienne et formatrice.

**Déroulement :** la formation de base se déroule sur 2 x 4 jours (lu-jeu). La première session se tient au printemps, la deuxième en automne de la même année.

Les personnes formées en 2018 & 2019 ont l'opportunité de suivre 2 jours de coaching (1 jour au printemps et 1 jour en automne).



**Dates et sessions :** la formation se déroule sur 8 jours (2 x 4 jours)

Deux sessions à choix :

- 1ère session : du 27 avril au 30 avril & du 7 au 10 septembre 2020
- 2ème session : du 4 au 7 mai et du 14 au 17 septembre 2020

**Horaires :** 8h00 - 12h00 & 13h00 - 16h30

**Coût :** CHF 1'580.- pour les 8 jours

**L'inscription est validée après paiement de la facture**

# Programme du rétablissement en intervention

Apports théoriques, échange sur les pratiques et travaux interactifs

## Première semaine :

- Présentation du concept de rétablissement
- Primauté de la personne
- Appropriation du pouvoir d'agir
- Gestion du risque
- Changer les représentations et pratiques
- Le rétablissement personnel comme fondement

## Deuxième semaine :

- Changement de paradigme
- Savoir expérientiel
- Pair aideance
- Stigmatisation
- Vision systématique du rétablissement
- Indicateurs de réussite

# Programme des deux journées de coaching

Deux journées exclusivement réservées aux personnes ayant suivi la formation de base en 2018 et 2019

## Coaching première journée :

- Analyse des démarches effectuées par les personnes du groupe dans la perspective d'implémenter le rétablissement au sein de leur pratique et de leur institution

## Coaching deuxième journée :

- Analyse des démarches effectuées par les personnes du groupe dans la perspective d'implémenter le rétablissement au sein de leur pratique et de leur institution

# L'Association Québécoise pour la Réadaptation Psychosociale

Carrefour d'information et d'action en santé mentale, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale, fondée en 1990, rassemble toutes les personnes et les organisations concernées par la réadaptation et le rétablissement dans le but d'innover, de diffuser et d'améliorer les pratiques, les soins et les services en santé mentale.

Par ses activités d'éducation et de transfert de connaissances, l'AQRP soutient les individus et les organisations, afin de favoriser la pleine inclusion et la participation citoyenne des personnes vivant ou ayant vécu avec un problème de santé mentale.

## Les intervenantes

### Diane Harvey



Directrice de l'Association Québécoise pour la Réadaptation Psychosociale (AQRP) depuis 2007, Diane Harvey a collaboré de près à la création et la gestion de plusieurs ressources en santé mentale et en économie sociale (corporation de développement communautaire, coopérative de soutien à domicile, organisme en intégration au travail en santé mentale, centre d'entraide pour la population en situation de vulnérabilité, notamment).

Elle a également siégé en représentation du secteur de l'économie sociale au sein du conseil d'administration d'un centre local de développement et reçu plusieurs distinctions parmi lesquelles le 1er prix provincial du Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec dans la catégorie Soutien aux groupes les plus vulnérables.

### Marie Gagné



Paire praticienne, formatrice et chargée de projet, Marie Gagné est l'élément terrain essentiel de l'équipe de formateurs de l'AQRP grâce à ses connaissances expérientielles et ses capacités à communiquer son expertise. Elle a 20 ans d'expérience en tant qu'intervenante sociale, notamment en centre jeunesse, en maison d'hébergement, en formation dans divers organismes, en milieux autochtones, ainsi que dans l'application de la Loi P-38 sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui. Elle a effectué des études liées au traitement de la toxicomanie et détient un diplôme en intervention et animation de groupes.

## Informations pratiques

<b>Rétablissement en intervention</b>	CHF 1'580.-	(2 x 4 jours)
<b>Coaching</b>	CHF 590.-	(2 x 1 jour)
<b>Lieu</b>	ESSIL - Place du Tunnel 21	1005 Lausanne
<b>Horaires</b>	8h30-12h00 (repas de midi non compris)	13h00-16h30
<b>Inscription</b>	<a href="https://essil.ch/formation-retablissement/">https://essil.ch/formation-retablissement/</a>	
<b>Participants</b>	Limité à 20 personnes par volée	
<b>Titre obtenu</b>	Attestation de participation à la formation ou au coaching co-signée par l'AQRP, Le Rôtillon et l'ESSIL	
<b>Délai d'inscription</b>	10 mars 2020 - le paiement valide l'inscription	
<b>Paiement</b>	Sur facture, à 10 jours	
<b>Désistement</b>	Tout désistement doit être annoncé par écrit à l'ESSIL	

En cas de désistement survenant 30 jours avant le début de la formation, 50% du prix de la formation ou du coaching sera retenu ou exigé.

En cas de désistement dans les jours avant le début de la formation, la totalité du prix de la formation ou du coaching sera retenue ou exigée.

## Récapitulatif

### Rétablissement en intervention

**Public cible :** Étudiants, travailleurs pairs, professionnels des domaines de la santé et du social et proches.

**Intervenantes :** Marie Gagné, Diane Harvey

**Dates 1ère session :** 27.04 au 30.04.2020 & 07.09 au 10.09.2020

**Dates 2ème session :** 04.05 au 07.05.2020 & 14.09 au 17.09.2020

**Coût par session :** CHF 1'580.-

### Approche par les forces

**Public cible :** Étudiants, travailleurs pairs, professionnels des domaines de la santé et du social, proches ayant suivi les 8 jours de la formation rétablissement en intervention.

**Intervenants :** Marie Gagné, Steve Perroud

**Dates 1ère session :** 11.05 et 12.05.2020

**Dates 2ème session :** 14.05 et 15.05.2020

**Dates 3ème session :** 18.05 et 19.05.2020

**Dates 4ème session :** 03.09 et 04.09.2020

**Coût par session :** CHF 3'800.-

### Management & organisation

**Public cible :** Cadres, dirigeants de l'ensemble des organismes publics et parapublics de la santé et du social.

**Intervenante :** Diane Harvey

**Dates 1ère session :** 01.05 et 08.05.2020

**Dates 2ème session :** 11.09 et 18.09.2020

**Coût :** Membres HEVIVA, AVOP, FEDEREMS ; CHF 1'000.-

**Coût :** Non membres ; CHF 1'500.-